
Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR23.33PR

concernant

une demande d'un crédit de CHF 460'000.- pour la mise en place d'un système de surveillance en temps réel de la qualité de l'énergie électrique et des anomalies sur le réseau basse tension

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 18 décembre 2023.

Elle était composée de Madame Rachel RYTZ et de Messieurs Loann GAILLARD, Denis GONIN, Philippe PAVID, Anthony REYMOND, Joël WAEGER, Bart WIND et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Messieurs Benoist GUILLARD Municipal, Jean-Michel GERMANIER (excusé), Chef de service, Gaël ZBINDEN, Responsable dép. réseaux distribution, Dominique RUPP, Chef de projet eau & gaz et de Madame Fanny CARRARD, Responsable Exploitation. Nous les remercions pour la qualité de leurs présentations.

Ce projet, crucial pour Yverdon-les-Bains, vise à moderniser notre réseau électrique en introduisant un système de surveillance en temps réel pour la qualité de l'énergie électrique.

- Objectif du projet : Installer un système de monitoring de qualité du réseau électrique dans 44 sous-stations.
- Ambition à long terme : Étendre la surveillance à l'ensemble des sous-stations, points de recharge pour véhicules électriques et installations photovoltaïques de grande envergure (>100kWc).
- Dispositifs installés : Capacité de mesurer la tension, le courant et la température des transformateurs.
- Transmission des données à travers le système existant de gestion des compteurs intelligents et fusion des données avec les informations provenant des compteurs intelligents pour créer une synergie.

Points spécifiques à atteindre :

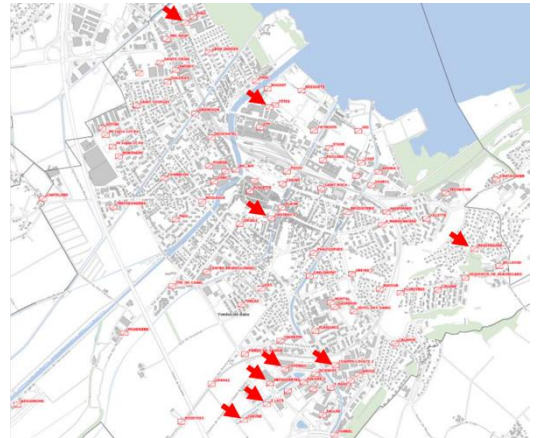
- Garantir la qualité de l'énergie à long terme
- Maintenir la disponibilité du réseau
- Optimiser la maintenance préventive
- Promouvoir la transition énergétique
- Asset management des transformateurs



Total 128 transformateurs sur YLB

POC:

- Rives = 2 transformateurs
- Découvertes = 2 transformateurs
- 3 Lacs = 2 transformateurs
- Chèvre = 1 transformateur
- Copernic = 1 transformateur
- Beauregard = 1 transformateur
- Strid = 1 transformateur
- Prés du Lac = 1 transformateur
- Champs Lovats2 = 2 transformateurs
- Château 2 = 2 transformateurs



Développement durable

Réduction des impacts environnementaux :

- Surveille les fluctuations de tension, distorsions harmoniques, et pannes pour minimiser les pertes.
- Maximise l'utilisation de l'électricité locale, favorisant une utilisation plus efficace des ressources énergétiques.

Renforcement de la résilience du réseau BT :

- Déploiement d'un système de surveillance BT en temps réel.
- Identifie rapidement les problèmes et prend des mesures préventives pour réguler la puissance. Réduit les interruptions et perturbations dues aux conditions météorologiques extrêmes.

Encouragement de l'innovation :

- Intègre des solutions de surveillance et d'analyse de données avancées.
- Engagement envers la modernisation des infrastructures énergétiques.
- Stimule le développement économique et renforce la compétitivité technologique.

En résumé :

- Réduit les impacts environnementaux.
- Améliore la résilience du réseau.
- Favorise l'innovation technologique.
- Cohérence avec les principes de développement durable pour des avantages à long terme.

Les objectifs principaux incluent l'amélioration de la qualité de l'énergie, la réduction des interruptions de service, et la facilitation de la transition énergétique, tout en répondant aux défis posés par les technologies modernes telles que les pompes à chaleur, les bornes de recharge pour véhicules électriques, et les installations photovoltaïques.

Le financement du projet, dûment détaillé dans le préavis, présente une stratégie viable sans impact significatif sur les finances communales, grâce à des subventions et à une gestion financière prudente.

Conclusions :

Ce préavis est une réponse proactive aux défis de la transition énergétique il garantit la qualité de l'énergie en optimisant les opérations de maintenance et en renforçant la sécurité du réseau. En investissant dans cette vision, nous contribuons à un avenir énergétique plus propre, plus intelligent et plus fiable pour Yverdon-les-Bains.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter les conclusions de ce préavis.

Kevin DELAY, rapporteur



Yverdon-les-Bains, le 15 février 2024